

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MARIGNY-SAINT-MARCEL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 190

EN DATE DU 25 FEVRIER 2021 AFFICHÉ LE 25/03/2021

Présents :

MM. FAVRE JP – LAMBERT JF – MIGUET P. - BACHELLARD C. – AIME S. - AYMONIER C. -
BOUCHET M. –
Mmes BUSSIOZ G. – BUTTIN B. - COLOMB B. – FIEVET M. – LIMOGE C. - TRANCHANT E. –

Absents excusés :

Mme VASSET Chloé a donné pouvoir à Mr BOUCHET Michel
Mme GIROUD Marie Laure a donné pouvoir à Mr AYMONIER Cyril

Le conseil approuve le compte rendu du 21 janvier 2021

Sujets soumis à délibération

INTÉGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA PARCELLE B 624

La parcelle B624 d'une surface de 2275 m2, propriété de la commune, qui est située en amont du cimetière, est à usage de parking. Etant à proximité de la nouvelle zone à urbaniser, elle doit être intégrée dans le domaine public de la commune pour éviter une servitude de passage.

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord (15 voix pour)

CONVENTION ÉPICERIE JEANNE BURDIN

Cette convention a pour objet d'apporter un soutien, en partenariat avec la Croix Rouge et le CCAS de la commune, au fonctionnement de l'épicerie sociale Jeanne BURDIN. Le Centre Communal d'Action Sociale de Rumilly propose que les communes participent à hauteur de 0.50 € par habitant. Le conseil de Marigny St Marcel vote une subvention de 1 € par habitant comme les autres années soit la somme de 690€.

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord (15 voix pour)

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES CONTRATS DEPARTEMENTAUX D'AVENIR ET DE SOLIDARITÉ (CDAS) DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ÉVOLUTION COMMUNALE

Autoriser monsieur le Maire à demander une subvention au titre du CDAS pour la construction de la salle d'évolution qui viendra en remplacement de l'ancienne salle qui se situait contre la Mairie. Cette nouvelle salle sera utilisée par les élèves de l'école pour leurs activités sportives de même que les associations de la commune pourront se rencontrer et pratiquer leurs activités. Les travaux seront lancés prochainement.

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord (15 voix pour)

Sujets pour information

- Point sur la situation sanitaire sur le territoire.
- Départ prochain de la secrétaire de mairie. Recrutement en cours.
- Cantine : Point sur le nouveau prestataire (Leztroy) mis en place par le Comité de Cantine.
- Arrêt bus « du Villet » matérialisé au sol et opérationnel.
- Point sur l'affaire d'occupation illégale d'un terrain communal dans la zone des Grives : Délibéré du tribunal le 22 mars prochain. Les honoraires de l'avocate pour cette affaire représentent déjà environ 5000 € sur 2020.
- Une nouvelle personne a été recrutée en Intérim pour effectuer le ménage de l'école primaire en remplacement d'un congé maladie.
- Opération Toc-Toque organisée par le Conseil Départemental pour animer cette période difficile. Il a été fourni gratuitement un panier de produits locaux aux volontaires inscrits (> 60 ans) pour qu'ils réalisent une recette. (Nombre de participants : 4 foyers sur Marigny et 130 foyers sur le canton)
- Présentation des 6 projets prioritaires intercommunautaires :
 - La base de loisirs et du plan d'eau
 - La piscine couverte intercommunale
 - Les déplacements et infrastructures
 - Le centre intercommunal d'action sociale
 - La mutualisation de services
 - L'évaluation et les perspectives de l'action intercommunale.
- Remplacement des véhicules communaux (19 ans et 16 ans) : opportunité de changer les 2 véhicules. Avis demandé au conseil, 14 voix pour et une abstention.
- La liste des dépenses concernant l'investissement de matériel pour l'entretien de la commune a été présenté au conseil. Au global les dépenses représentent 1.58% de notre auto financement.
- Réunion de lancement des travaux de la salle d'Evolution pilotée par l'architecte en présence des différents corps de métiers et des élus. Le début des travaux est prévu début avril.
- C Bachellard :
 - Les travaux d'aménagement des vestiaires du local technique de la commune sont en cours.
 - Le grillage de l'école maternelle a été changé.
- E. Tranchant :
 - chats errants
 - Elèves du lycée Agricole de Poisy pour les zones humides
 - Réunion pour le Dadon et le Nant-Boré

- Déchetterie d'Alby
- C. Aymonier et C. Limoge : Point sur les dossiers pour les demandes de subventions
- C. Aymonier : point sur la commission environnement/ écologie intercommunale.
- B. Colomb : le Préfet demande aux restaurateurs volontaires d'ouvrir leurs établissements afin de permettre aux ouvriers du BTP de manger dans de meilleures conditions. Pourquoi ne pas impliquer les communes ?
JP Favre : la commune de Marigny St Marcel n'a pas le personnel nécessaire (en charge de la cantine sur le même créneau horaire) pour assurer l'accueil de ces personnes tout en respectant strictement les protocoles sanitaires en vigueur.

Séance levée à 22h30

Le Maire,

Jean-Pierre FAVRE